

### **Gendron, Debbie – Grand public**

**Date d'entrée en contact : 15 février 2013**

Représentante d'Enbridge : Irene Smith

Méthode : courriel

Contact : Debbie Gendron

Sommaire public : M<sup>me</sup> Gendron a transmis un courriel à l'adresse électronique du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 dans lequel elle demande des précisions au sujet du cadre de réglementation régissant le projet. Elle veut savoir si le projet est assujéti à une approbation quelconque du gouvernement provincial, comme l'affirment les médias, ou s'il relève uniquement de la compétence de l'Office national de l'énergie (ONÉ).

La représentante d'Enbridge, M<sup>me</sup> Irene Smith, a répondu à M<sup>me</sup> Gendron que le projet relève effectivement de la compétence du gouvernement fédéral et de l'ONÉ du fait que les activités d'Enbridge font partie de celles qui sont réglementées au niveau fédéral. M<sup>me</sup> Smith a également ajouté qu'Enbridge a déposé une demande auprès de l'ONÉ le 29 novembre 2012 et que, sous réserve de l'approbation de l'ONÉ, Enbridge collaborera ensuite avec les ministères pertinents au Québec et en Ontario afin de déterminer si des permis provinciaux sont requis.

---

### **L'Union des producteurs agricoles (UPA) – intérêt particulier – groupe de propriétaires fonciers**

**Date de réception : 26 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Norm Cassidy

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Le 26 novembre 2012, les représentants d'Enbridge Norm Cassidy, Denis Leblanc et Mélanie Tardif ont rencontré des représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA), soit Richard Maheu, président, UPA – Outaouais-Laurentides; René Ledoux, directeur régional, UPA – Outaouais-Laurentides; Gilbert Mathieu, président, UPA – Lanaudière; Guillaume Charest-Hallée, conseiller, Planification et environnement, UPA et Isabelle Bouffard, conseillère, économie, recherche et agriculture, UPA. Enbridge leur a donné un aperçu du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et du programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité.

Les représentants de l'UPA se sont dits préoccupés du fait qu'Enbridge ne les avait pas informés de la tenue de journées portes ouvertes au Québec. Les représentants d'Enbridge se sont engagés à ajouter leurs noms à la banque de données du projet. Les représentants de l'UPA ont également présenté plusieurs demandes non liées au projet; par exemple, autoriser un inspecteur de l'UPA à assister à toutes les excavations visant à assurer l'intégrité de la canalisation au Québec. Aucune autre question particulière concernant le projet n'a été soulevée.

**Date d'entrée en contact : 7 décembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Norm Cassidy

Méthode : Courriel

Contact :

Sommaire public : Assurant le suivi d'une rencontre individuelle tenue le 26 novembre 2012, Norm Cassidy, représentant d'Enbridge, a transmis par voie électronique à Guillaume Charest-Hallée de l'Union des producteurs agricoles (UPA), un exemplaire de la convention de servitude standard au Québec, la trousse d'information sur les indemnités qu'Enbridge remet aux propriétaires fonciers, ainsi qu'une copie de la convention de servitude signée par Enbridge relativement aux terrains situés dans la zone de l'aéroport de Mirabel.

**Date d'entrée en contact : 5 mars 2013**

Représentant d'Enbridge : Norm Cassidy

Méthode : conversation téléphonique

Contact :

Sommaire public : Donnant suite à un courriel de Guillaume Charest-Hallée de l'Union des producteurs agricoles (UPA), daté du 11 février 2013, Norm Cassidy, représentant d'Enbridge, a appelé M. Charest-Hallée pour faire le point sur le programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9 qu'Enbridge prévoit mettre en œuvre au Québec. M. Cassidy lui a aussi communiqué le calendrier des travaux d'excavation prévus. En réponse aux questions formulées par M. Charest Hallée au cours de l'entretien téléphonique, il lui a également fourni des renseignements sur la nature des travaux et le nombre d'équipes de travail prévues. Enfin, il a fait le point sur les progrès réalisés au titre de la rédaction d'une entente qui faciliterait la présence d'inspecteurs de l'UPA sur les sites d'excavation, lui précisant que le document serait envoyé à l'UPA à la fin mars ou au début avril.

---

#### **MUNICIPALITÉ DE DUNHAM – Administration publique – niveau municipal**

**Date d'entrée en contact : 17 janvier 2013**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – Rencontre individuelle

Contact : M. Jean-Guy Demers

Sommaire public : Les représentants d'Enbridge Ken Hall et Éric Prud'Homme ont rencontré M. Jean-Guy Demers, maire de Dunham, et M. Pierre Loiselle, directeur général/greffier, afin de leur donner un aperçu du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9. La rencontre s'est révélée positive. Les représentants de la municipalité se sont dits heureux d'apprendre directement d'Enbridge que le projet Trailbreaker avait été remis aux oubliettes et que la société n'avait aucun lien avec Portland-Montreal Pipe Line (PMPL). Le maire Demers a signalé qu'il appellerait les membres de son Comité de l'environnement pour les mettre au courant de la réunion.

**Date d'entrée en contact : 17 janvier 2013**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – conversation téléphonique

Contact : autre personne

Sommaire public : Le président du Comité sur l'environnement, Jean Binette, a communiqué avec Ken Hall et Éric Prud'Homme afin d'assurer le suivi de la rencontre avec le maire Demers et de réitérer les propos du maire.

---

#### **MUNICIPALITE DE POINTE-FORTUNE – intérêt foncier – propriétaire foncier touché**

**Date d'entrée en contact : 28 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Les représentants d'Enbridge Ken Hall et Denis Leblanc ont rencontré Diane Héroux, administratrice de la ville, et quatre membres du conseil municipal afin de les renseigner au sujet du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et du programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9. Outre le processus de réglementation de l'Office national de l'énergie (ONÉ) relativement à ces projet et programme, la rencontre a aussi porté sur les avantages économiques du projet et le programme de gestion de l'intégrité d'Enbridge.

La municipalité de Pointe-Fortune tire son eau potable de puits souterrains et elle se préoccupe des conséquences éventuelles pour la région d'un déversement depuis la canalisation 9. On trouvera ci-dessous les demandes qui ont été formulées. Enbridge prépare actuellement une réponse.

1. Transmettre au personnel de la municipalité un sommaire des travaux d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité que l'on prévoit effectués dans la région lorsque ces renseignements seront disponibles.
2. Selon ce qui précède, transmettre à l'administratrice de la Ville un rapport sommaire de l'état de la canalisation 9 dans les secteurs avoisinant la municipalité.
3. Communiquer les plans d'Enbridge pour assurer la protection de leurs sources d'approvisionnement en eau souterraine (chaque habitation possède un puits dont la profondeur moyenne jusqu'à la nappe aquifère se situe entre 150 et 200 pieds).
4. Fournir les études de tiers qui concluent que le dilbit ne constitue pas une menace de corrosion pour les oléoducs.

**Date d'entrée en contact : 21 décembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : Courriel

Contact :

Sommaire public : En réponse à M. Jean-Pierre Daoust, maire de Pointe-Fortune, qui a demandé à Enbridge de réaliser une étude environnementale sur l'incidence possible des projets de la société sur la nappe aquifère dont la municipalité tire son eau potable et qu'elle examine des moyens de la protéger, Ken Hall lui a envoyé une lettre par courrier électronique dans laquelle il confirme l'engagement d'Enbridge à l'égard de la sécurité et de l'environnement le long de la canalisation 9. Il y souligne aussi que la santé du public et de l'environnement constitue une priorité absolue pour la société, qui veille à exploiter ses pipelines et installations connexes de façon sécuritaire, et que son objectif est, et continuera d'être, la prévention de tous les déversements.

**Date d'entrée en contact : 11 mars 2013**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Les représentants d'Enbridge Ken Hall et Éric Prud'homme ont rencontré Jean-Pierre Daoust, Maire de Pointe-Fortune, et Diane Héroux, directrice générale, pour faire le point sur le projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et répondre aux questions qui leur avaient été posées à la rencontre du 28 novembre 2012. Le maire Daoust a demandé qu'on lui remette une lettre dans laquelle Enbridge s'engage à prendre l'entière responsabilité d'un incident éventuel et à en assumer tous les coûts. Il a aussi demandé une carte de l'emplacement de la canalisation 9B et des vannes d'isolement les plus près.

---

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL – administration publique – municipal**

**Date d'entrée en contact : 15 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : Courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
- Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
- Un rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
- Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.
- Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.

**Date d'entrée en contact : 27 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : M. Ken Hall, représentant d'Enbridge, a rencontré le maire André Jetté afin de lui fournir des renseignements au sujet du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la canalisation 9 et du programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9. Le maire a indiqué qu'un certain nombre de ses concitoyens et les médias locaux avaient communiqué avec lui pour obtenir ses commentaires à propos du projet. Il a en outre mentionné que de nombreux citoyens ne savaient pas que le pipeline traversait la collectivité jusqu'à ce que le projet fasse la une des manchettes. Le maire Jetté a demandé qu'Enbridge lui fournisse et considère ce qui suit :

1. Les taux de pH du pétrole étranger qui circule actuellement dans la canalisation 9 et les taux de pH du dilbit.
2. Des exemplaires des rapports de tiers qui concluent que le dilbit ne constitue pas une menace de corrosion pour les pipelines.
3. Tenir une journée portes ouvertes à Saint-André-d'Argenteuil pour que ses citoyens puissent poser leurs questions directement aux experts du projet.
4. Enbridge doit être prête à revenir à Saint-André-d'Argenteuil pour faire un exposé officiel devant le conseil municipal si son projet suscite une attention accrue dans la collectivité.

**Date d'entrée en contact : 20 décembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : Courriel

Contact : ANDRÉ JETTÉ

Sommaire public : Ken Hall, représentant d'Enbridge, a transmis un courriel au maire André Jetté pour l'informer qu'il continuait de rassembler les renseignements demandés à l'égard du pH du pétrole brut conventionnel et du bitume dilué. M. Hall a profité de l'occasion pour le renseigner sur la nature du bitume dilué et lui communiqué les résultats d'études qui se sont penchées sur les questions de corrosivité. Il a aussi rassuré le maire en l'informant de la fausseté des allégations d'Équiterre, selon lesquelles le produit qui sera transporté dans la canalisation 9, après l'inversion, fera courir un plus grand risque à la municipalité. M. Hall a joint à son courriel les documents suivants :

- *Comparaison de la corrosivité des pétroles bruts au moyen de la cage rotative* – document présenté à l'occasion du Symposium sur la corrosivité du pétrole brut, tenu du 28 au 31 octobre 2012
- *Conditions de corrosion dans le parcours du bitume, du puits à la route* – document présenté à l'occasion du Symposium sur la corrosivité du pétrole brut, tenu du 28 au 31 octobre 2012
- *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude* – document publié par Alberta Innovates – Technology Futures, en septembre 2011

**Date d'entrée en contact : 11 mars 2013**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Ken Hall et Éric Prud'Homme, représentants d'Enbridge, ont rencontré André Jetté, maire de Saint-André-d'Argenteuil, et Pascal Surprenant, directeur général, pour faire le point sur le projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et leur fournir de l'information au sujet du programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9B que mènera Enbridge en 2013. Aucune question particulière concernant le projet n'a été soulevée. Le maire a demandé qu'Enbridge tienne une journée portes ouvertes dans sa municipalité au sujet du programme d'excavation. Ken et Éric se sont engagés à leur fournir des détails à ce sujet dès que l'information sera disponible.

---

**Municipalité de Saint-Placide – administration publique – niveau municipal**

**Date d'entrée en contact : 11 mars 2013**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Ken Hall et Éric Prud'Homme, représentants d'Enbridge, ont rencontré Denis Lavigne, maire de Saint-Placide, et Lise Lavigne, directrice générale, afin de leur donner un aperçu du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et de les renseigner au sujet du programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9B qui sera mené par Enbridge en 2013. Aucune question particulière concernant le projet n'a été soulevée. Ken et Éric se sont engagés à leur fournir des détails sur les travaux d'excavation à Saint-Placide dès que l'information sera disponible.

---

**Municipalité de Sainte Anne-des-Plaines – administration publique – niveau municipal**

**Date d'entrée en contact : 15 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : Courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
- Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.

- Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
- Une rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
- Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.
- Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.

**Date d'entrée en contact : 11 mars 2013**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Ken Hall et Éric Prud'Homme, représentants d'Enbridge, ont rencontré Guy Charbonneau, maire de Sainte-Anne-des-Plaines, et Serge Lepage, directeur général, pour faire le point sur le projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et les renseigner à propos du programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9B qui sera mené par Enbridge en 2013. Aucune question particulière concernant le projet n'a été soulevée. Le maire a demandé qu'Enbridge tienne une journée portes ouvertes dans sa municipalité au sujet du programme d'excavation. Ken et Éric se sont engagés à leur fournir des détails au sujet des travaux d'excavation à Sainte-Anne-des-Plaines dès que l'information sera disponible.

---

**Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton – administration publique – niveau municipal**

**Date d'entrée en contact : 7 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact : Patricia Domingos

Sommaire public : Ken Hall, Denis Leblanc et Norm Cassidy, tous trois représentants d'Enbridge, ont rencontré Patricia Domingos, mairesse de Sainte-Justine-de-Newton et sept conseillers municipaux afin de leur fournir de l'information au sujet du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9, et du programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9. Ken, Denis, Norm et les représentants de la municipalité ont discuté du produit qui serait transporté dans la canalisation 9, après l'inversion. Ces derniers ont souligné que leurs concitoyens tirent leur eau potable de puits souterrains et qu'ils se préoccupent de l'incidence possible sur leur région d'un déversement depuis la canalisation 9. Ils ont demandé qu'Enbridge réalise une étude environnementale sur les effets possibles du projet de la société sur la nappe aquifère et qu'elle examine des moyens de la protéger. Enbridge évalue actuellement la requête.

**Date d'entrée en contact : 15 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : Courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
- Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
- Une rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
- Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.
- Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.

**Date d'entrée en contact : 21 décembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : Courriel

Contact :

Sommaire public : En réponse à M<sup>me</sup> Patricia Domingos, mairesse de Sainte-Justine-de-Newton, qui demandait qu'Enbridge réalise une étude sur l'incidence possible de ses projets sur la nappe aquifère qui alimente la municipalité en eau potable et qu'elle examine des moyens de la protéger, Ken Hall, représentant d'Enbridge, a envoyé une lettre à la mairesse par voie électronique dans laquelle il confirme l'engagement d'Enbridge à l'égard de la sécurité et de l'environnement le long de la canalisation 9 et où il souligne que la santé du public et de l'environnement constitue une priorité absolue pour la société, qui veille à exploiter ses pipelines et installations connexes de façon sécuritaire, et que son objectif est, et continuera d'être, la prévention de tous les déversements.

**Date d'entrée en contact : 12 mars 2013**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Ken Hall et Éric Prud'Homme ont rencontré Patricia Domingos, mairesse de Sainte-Justine-de-Newton, et les membres du conseil municipal pour faire le point sur les projets d'inversion du sens d'écoulement de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et leur fournir de l'information sur le programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9 qui sera mené par Enbridge en 2013. Ken Hall et Éric Prud'Homme leur ont également indiqué qu'Enbridge s'affairait à répondre aux questions qu'ils leur avaient soumises au sujet de l'intégrité du pipeline, de la qualité de l'eau, des outils d'inspection interne et de l'emplacement des vannes du pipeline. Éric s'est engagé à leur communiquer les renseignements demandés dès qu'ils seraient disponibles.

---

## **MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR – administration publique – niveau municipal**

**Date: 15 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : Courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
- Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
- Une rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
- Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.
- Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.

**Date d'entrée en contact : 4 mars 2013**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : Courriel

Contact :

Sommaire public : Ken Hall, représentant d'Enbridge, a envoyé un courriel à David Morin, qui avait demandé qu'on lui fasse parvenir des exemplaires des rapports de recherche menée par des tiers au sujet de la corrosivité du bitume dilué.

**Date d'entrée en contact : 12 mars 2013**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Ken Hall, représentant d'Enbridge, a rencontré Jean Lalonde, maire de Très-Saint-Rédempteur, et David Morin, directeur général, pour faire le point sur le projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9, et les renseigner à propos du programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9B qui sera mené par Enbridge en 2013. Aucune question particulière concernant le projet n'a été soulevée. Le maire a demandé qu'Enbridge tienne une journée portes ouvertes dans sa municipalité au sujet du programme d'excavation qui sera mené par Enbridge en 2013. Ken s'est engagé à leur fournir des détails au sujet des travaux d'excavation à Très-Saint-Rédempteur dès que l'information sera disponible.

---

**Province de Québec – MAN, Soulanges – administration publique – niveau provincial**

**Date d'entrée en contact : 6 mars 2013**

Représentant d'Enbridge :

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Éric Prud'Homme, représentant d'Enbridge, a rencontré M<sup>me</sup> Lucie Charlebois, députée du comté de Soulanges, pour lui donner un aperçu du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et lui fournir des renseignements à propos du programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité qui sera mené par Enbridge en 2013. M<sup>me</sup> Charlebois a indiqué qu'elle recevait des appels de la collectivité au sujet du projet. Elle a recommandé qu'Enbridge tienne une journée portes ouvertes sur le programme d'excavation dès que possible. Elle a également demandé une carte du tracé de la canalisation 9 dans le comté de Soulanges. Éric s'est engagé à lui en transmettre une aussitôt que possible.

---

**Province de Québec – MAN, Vaudreuil – administration publique – niveau provincial**

**Date d'entrée en contact : 6 mars 2013**

Représentant d'Enbridge :

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Éric Prud'Homme, représentant d'Enbridge, a rencontré M. Yvon Marcoux, député du comté de Vaudreuil, afin de lui donner un aperçu du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et de lui fournir des renseignements à propos du programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité qui sera mené par Enbridge en 2013. M. Marcoux a indiqué qu'il recevait des appels de la collectivité au sujet du projet. Il a recommandé qu'Enbridge tienne une journée portes ouvertes sur le programme d'excavation dès que possible. Il a également demandé une carte du tracé de la canalisation 9 dans le comté de Vaudreuil. Éric s'est engagé à lui en transmettre une aussitôt que possible.

---

#### **Saint-Janvier-de-Joly – administration publique – niveau municipal**

**Date d'entrée en contact : 15 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : Courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
  - Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
  - Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
  - Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.
  - Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
  - Une rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
  - Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.
  - Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.
- 

#### **SAINT-ANDRÉ – Administration publique – niveau municipal**

**Date d'entrée en contact : 15 décembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
- Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
- Une rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
- Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.
- Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.

---

#### **Village of Point Edward – administration publique – niveau municipal**

**Date d'entrée en contact : 15 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : Courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
- Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
- Une rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
- Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.

- Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.

---

### **Ville de Laval – administration publique – niveau municipal**

#### **Date d'entrée en contact : 15 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
- Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
- Une rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
- Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.
- Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.

#### **Date d'entrée en contact : 25 février 2013**

Représentant d'Enbridge :

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Éric Prud'Homme, représentant d'Enbridge et directeur, Affaires publiques et gouvernementales, a rencontré M. Robert Bordeleau, candidat à la mairie de la Ville de Laval. Éric lui a fourni un aperçu du projet d'inversion de la canalisation 9B et de l'accroissement de la capacité de la canalisation 9. Les échanges ont porté sur le dossier d'Enbridge en matière de sécurité et de déversement, le produit transporté par le pipeline, la façon dont on inverse le sens de l'écoulement d'un pipeline, les plans d'intervention d'urgence, les efforts déployés par Enbridge pour fournir de l'information aux citoyens habitant le long de l'emprise du pipeline, les avantages du projet pour la Ville de Laval et la responsabilité sociale d'entreprise d'Enbridge. Éric s'est engagé à transmettre à M. Bordeleau une carte/image du tracé de la canalisation à travers la rivière des-Prairies, une copie

de toute la correspondance afférente au projet transmise aux parties prenantes, ainsi qu'une liste des investissements faits par Enbridge à Laval, y compris les engagements pris auprès de l'ancien maire.

---

#### **VILLE DE MIRABEL – intérêt foncier – propriétaire foncier touché**

**Date d'entrée en contact : 15 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
- Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
- Une rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
- Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.
- Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.

**Date d'entrée en contact : 11 mars 2013**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Ken Hall et Éric Prud'Homme ont rencontré Carl St. Louis, directeur des Travaux publics, à la Ville de Mirabel pour faire le point sur le projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et lui fournir de l'information sur le programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9 qui sera mené par Enbridge en 2013. Aucune question particulière concernant le projet n'a été soulevée. Ken et Éric se sont engagés à lui fournir des détails à propos des travaux d'excavation à Mirabel dès que l'information sera disponible.

**Ville de Montréal – intérêt foncier – propriétaire foncier touché**

**Date d'entrée en contact : 11 décembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact : Rina Scrim, Michel Raby, Guy Repentigny, François Purcell

Sommaire public : Ken Hall et Hugo Delorme, représentants d'Enbridge, ont rencontré les membres du comité exécutif de la Ville de Montréal pour discuter plus amplement du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et répondre aux questions au fur et à mesure qu'elles se présentaient. Les représentants de la Ville ont apprécié qu'Enbridge les rencontre personnellement.

Les échanges ont porté sur ce qui suit :

- Emplacement du pipeline – Ken Hall a expliqué que le pipeline traverse la rivière des Prairies depuis Laval jusqu'à Montréal-Est, et qu'Enbridge avait rencontré le maire de Montréal-Est, Robert Coutu, qui est favorable au projet.
- Avantages économiques – Ken Hall a expliqué les avantages de l'inversion du sens de l'écoulement pour Suncor et Ultramar en précisant que tous les travaux liés au projet seront exécutés à l'intérieur des limites existantes des installations d'Enbridge.
- Gestion de l'intégrité et travaux d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité – Ken Hall a passé en revue le programme de gestion de l'intégrité d'Enbridge ainsi que les travaux d'excavation à venir. Il a assuré la Ville que tous les travaux seront effectués en collaboration avec les propriétaires fonciers et qu'Enbridge les consultera avant d'amorcer quelque activité que ce soit.
- Processus de l'Office national de l'énergie (ONÉ) – Ken Hall a dressé un bref portrait des processus de l'ONÉ et a précisé que tous les documents déposés auprès de l'organisme peuvent être consultés sur son site Web.

Guy Repentigny, Développement économique et infrastructures, a demandé qu'on lui transmette le lien au site de l'ONÉ et le code de projet pour qu'il puisse prendre connaissance du rapport socio-économique déposé auprès de l'ONÉ. Ken Hall lui a envoyé le lien par courrier électronique dans l'après-midi du 11 décembre.

---

**Ville de Montréal-Est – intérêt foncier – propriétaire touché**

**Date d'entrée en contact : 15 décembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société

a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
- Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
- Une rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
- Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.
- Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.

---

#### **Ville de Rigaud – administration publique – niveau municipal**

**Date d'entrée en contact : 15 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
- Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
- Une rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
- Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.
- Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.

**Date d'entrée en contact : 12 mars 2013**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Ken Hall, représentant d'Enbridge, a rencontré Réal Brazeau, maire de la Ville de Rigaud, et Chantal Lemieux, directrice générale, pour faire le point sur le projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et les renseigner à propos du programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9B qui sera mené par Enbridge en 2013. Aucune question particulière concernant le projet n'a été soulevée. Le maire a demandé qu'Enbridge tienne une journée portes ouvertes dans sa municipalité au sujet du programme d'excavation qui sera mené en 2013. Ken s'est engagé à leur fournir des détails à propos des travaux d'excavation à Rigaud dès que l'information sera disponible.

---

### **Ville de Saint-Clet – administration publique – niveau municipal**

**Date d'entrée en contact : 15 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
- Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
- Une rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
- Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.
- Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.

---

### **VILLE DE TERREBONNE – intérêt foncier – propriétaire touché**

**Date d'entrée en contact : 15 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Natalie Arnieri

Méthode : Courrier de surface – lettre (général)

Contact :

Sommaire public : En réponse à une lettre envoyée aux municipalités situées à proximité de la canalisation 9 par Défense environnementale, lettre dans laquelle le groupe prétend que le bitume dilué est plus corrosif et plus difficile à nettoyer, que le projet d'inversion de la canalisation 9B n'apportera aucun avantage économique au Québec et à l'Ontario, qu'il s'agit d'une autre tentative d'Enbridge de raviver le projet Trailbreaker, etc., la société a diffusé une trousse d'information en français au Québec et en anglais en Ontario. La trousse comprenait les documents suivants :

- Une lettre réfutant toutes les allégations de Défense environnementale au moyen d'informations factuelles.
- Une fiche de renseignements donnant une vue d'ensemble du projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur le transport en toute sécurité de la plus grande réserve de pétrole brut du Canada d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur la sécurité des pipelines et des réseaux d'Enbridge.
- Une fiche de renseignements sur l'engagement d'Enbridge envers l'environnement.
- Une rapport d'Alberta Innovates intitulé *Comparison of the Corrosivity of Dilbit and Conventional Crude*, par Jenn Been, Ing., Ph.D., PMP.
- Un communiqué de février 2012 intitulé *ERCB Addresses Statements in Natural Resources Defense Council Pipelines Safety Report*.
- Une lettre à la rédaction de novembre 2012 intitulée *Pipeline companies are safety conscious* et rédigée par Phillippe Reicher, vice-président, Relations extérieures, Association canadienne de pipelines d'énergie.

**Date d'entrée en contact : 27 novembre 2012**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact :

Sommaire public : Ken Hall, représentant d'Enbridge, a rencontré M<sup>me</sup> Isabelle Lewis, chef de service, et M. Dubé, coordonnateur, Plan d'intervention d'urgence, pour leur fournir des renseignements sur le projet d'inversion de la canalisation 9B et d'agrandissement de la capacité de la canalisation 9 et le programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9. Aucune question particulière ou préoccupation concernant le projet n'ont été soulevées. Les représentants de la Ville ont demandé, et ont obtenu, une liste des propriétés/quartiers que traverse la canalisation 9. Ils ont également demandé qu'Enbridge réalise une évaluation quantitative des risques afin de déterminer les effets d'incidents possibles sur la canalisation 9. Enfin, M<sup>me</sup> Lewis a demandé que son nom soit inscrit dans la liste d'envois futurs aux propriétaires fonciers de la région de Terrebonne. Ses coordonnées ont été enregistrées dans la banque de données du projet.

**Date d'entrée en contact : 11 mars 2013**

Représentant d'Enbridge : Ken Hall

Méthode : rencontre/consultation – rencontre individuelle

Contact : Isabelle Lewis, Denis Dupré

Sommaire public : Ken Hall et Éric Prud'Homme, représentants d'Enbridge, ont rencontré Denis Dupré, directeur général de la Ville de Terrebonne, Isabelle Lewis, directrice des communications et M. Dubé, chef du service d'incendie pour faire le point sur le projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 et les renseigner à propos du programme d'excavation à des fins d'assurance de l'intégrité de la canalisation 9B qui sera mené par Enbridge en 2013. Aucune question particulière concernant le projet n'a été soulevée. Ken Hall et Éric Prud'Homme se sont engagés à leur fournir des détails au sujet des travaux d'excavation à Terrebonne dès que l'information sera disponible.